



Lausanne, le 11 mars 2010

Les objets trouvés sont centralisés à la réception du service UNIBAT. Chaque objet est fiché, puis stocké. Dans la mesure du possible, le service recherche le propriétaire de l'objet et le contacte. Si cela n'est pas possible, l'objet est stocké un certain temps, puis transféré à la Police.

Ci-dessous, la liste des objets que le service UNIBAT traite et une indication du temps de stockage avant l'envoi à la Police.

**Cartes d'étudiants** : gardées 6 mois. Ensuite transférées au centre informatique pour recyclage.

**Porte-monnaie** : si l'objet appartient à une personne du campus universitaire, cette personne sera contactée dans les plus brefs délais et aura 10 jours pour venir le récupérer. Si l'objet n'appartient pas à une personne du campus, elle sera transmise directement à la Police.

**Appareils électroniques**, (Natel, I-pod, MP3, agenda, calculatrice, etc...) : gardés 1 mois, puis transmis à la Police.

**Clés** : si les clés trouvées appartiennent à l'UNIL, le groupe de la gestion des clés essaiera de trouver l'utilisateur qui les a perdues. Toutes les autres clés seront gardées 6 mois, puis détruites.

**Métaux précieux, montres, bijoux, etc..** : gardés 6 mois, puis transmis à la Police.

**Lunettes** : gardées 6 mois, puis donnée à des ONG ou pharmacies pour envoi dans les pays du tiers monde.

Les habits ne sont pas récupérés, mais laissés à l'extérieur des endroits où ils ont été trouvés. Il se peut que des habits arrivent tout de même à la réception d'UNIBAT, dans ce cas, ils sont gardés 6 mois, puis donnés aux sociétés qui récupèrent les habits usagés.

Les cahiers, livres, classeurs, trousse, fournitures de bureau, etc... ne sont pas récupérés. Pour toute autre objet, veuillez contacter la réception d'UNIBAT.

UNIBAT  
Responsable administratif  
Adjoint RH & Finances

Yan Estermann

Direction  
Unibat - service des bâtiments et travaux